

# **Solidaires**

## **Fonction Publique**

Paris 14 mai 2025

### **Le statut de la fonction publique protège la population. Rien ne justifie sa suppression.**

Emmanuel Macron a donc laissé entendre lors de son intervention télévisée du 13 mai qu'il n'écarte pas la suppression du statut de fonctionnaires pour les versants hospitalier et territorial. Ne nous y trompons pas. Cela concerne également le versant État. Une fois enclenché, rien ne justifierait pour le gouvernement le maintien du statut sur le dernier versant.

Personne ne doit se sentir à l'abri de cette attaque.

Ces propos sont une nouvelle déclinaison des attaques contre le statut qui sont légions ces dernières années avec notamment le développement de la contractualisation y compris sur des missions et emplois pérennes.

Pour Solidaires fonction publique, cette nouvelle attaque n'est pas admissible.

Le statut de la fonction publique n'est pas un avantage indu accordé aux fonctionnaires mais bien une mesure protégeant la population de toute mesure arbitraire, l'assurant d'un égal accès sans discrimination aux services publics et mettant à l'abri, autant que possible, les agentes et agents publics des pressions économiques et politiques.

Le chef de l'Etat ne peut ignorer que ce même 13 mai les agentes et agents publics étaient mobilisé-es pour leurs droits et ceux de la population : meilleurs salaires, meilleures conditions de travail, services publics pour toutes et tous.

Plutôt que de détruire consciencieusement la fonction publique, il y a urgence à lui redonner les moyens humains et matériels de fonctionner afin d'assurer des services publics pour toutes et tous dans l'ensemble des territoires et à répondre aux légitimes revendications des agent-es publics.

Pour Solidaires fonction publique, l'urgence est là.